

REGLES DE VIE ET INFORMATIONS

> Les Règles d'Or

1. Une **présence régulière et assidue est nécessaire**, la danse est une discipline évolutive et progressive.
2. Les élèves doivent arriver environ 5 minutes avant le début du cours, pour se préparer. Si Lisa est en retard ou si le cours précédent n'est pas terminé, nous vous demanderons de patienter sagement dans le silence.
3. Si vous êtes absents ou en retard, prévenez-nous au **06.37.45.00.26** (Marion), sur Facebook : **Compagnie Art'Danse** ou par mail : **CompagnieArtDanse@gmail.com**. Trop d'absences durant l'année peuvent engendrer une exclusion.

> Informations pour les parents/élèves

1. INSCRIPTIONS

Remplissez le bulletin d'inscription + le droit à l'image (vidéos, photos etc.). Joindre avec l'attestation d'assurance de responsabilité civile + le cerfa santé + le règlement.

Nous vous prions de nous remettre les documents le plus rapidement possible, courant septembre/début octobre.

Lors de l'inscription, vous vous engagez pour l'année entière. **Aucun remboursement** ne sera effectué si vous décidez d'arrêter les cours dans l'année, tous les chèques seront encaissés. De notre côté, nous engageons des frais pour vous dès le début de l'année (commande de costumes, tissus, accessoires...).

2. PAIEMENT

Vous avez la possibilité de régler par chèques ou en espèces, en une ou plusieurs fois si nécessaire.

Si vous souhaitez payer en plusieurs fois et afin d'éviter les impayés, nous vous prions de nous remettre tous les chèques dès le début de l'année.

Le mois de septembre est « gratuit » en raison des essais. Nous commençons à encaisser les chèques d'inscriptions dès le 1^{er} octobre. Nous déposons les chèques entre le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Nous n'encaissons pas en décembre, sauf en cas de demande de votre part.

Si nous voyons que les règlements se font trop attendre après plusieurs relances de notre part, nous serons dans l'incapacité d'accueillir votre enfant pendant les cours et lors du gala. Nous vous donnons une date butoir, en général mai/juin. Si passé cette date nous n'avons toujours rien, nous serons dans l'obligation de sanctionner.

Nous engageons des frais pour votre enfant (costumes, accessoires...), de plus ce n'est pas équitable pour les autres familles. Nous vous rappelons que vous avez l'année scolaire (10 mois) pour régler la totalité de l'année. Si vous êtes en difficulté, prévenez-nous et nous trouverons une solution ensemble. Dans tous les cas, les cours doivent être **réglés avant le mois de juin**.

Si vous n'avez pas réglé votre année entière et que vous vous représentez à la rentrée suivante pour une nouvelle inscription, nous ne pourrions vous accepter, à moins de régler la totalité de la somme dès septembre.

Nous ne sommes pas en mesure de prendre le Pass'Sport. L'association n'y est pas éligible. Seules les structures affiliées à une fédération ou disposant d'un agrément spécifique le sont. Cependant, pour ceux disposant d'un CE, nous pouvons vous fournir une attestation de paiement afin que les frais d'inscriptions vous soient remboursés (en totalité ou partiellement).

3. DÉROULEMENT DES COURS ET VACANCES

Les cours se passent dans le respect mutuel, le calme et la bonne humeur. Pas de jugement, ni de critiques. Pour le bien-être des enfants, de Lisa et des bénévoles, si nous devons hausser le ton pour avoir le calme, nous le ferons.

Si nous devons isoler l'élève quelques minutes pour qu'il se calme, nous le ferons. Toujours dans le respect et la bienveillance.

Lors des essais de septembre, nous laissons aux parents la possibilité de rester pendant les cours. Dès le 1^{er} octobre, les essais étant terminés, les parents ne sont plus autorisés à rester afin de favoriser la concentration de l'enfant.

Excepté pour les nouveaux élèves qui arrivent en cours d'année, les parents sont autorisés à rester au 1^{er} essai.

Il y a toujours cours la semaine qui précède les vacances scolaires, le samedi également. Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires (exception pour le groupe des adultes, selon ce que les élèves et Lisa ont décidés).

Il nous arrive de rattraper ou de rajouter des cours pendant les vacances (notamment de janvier à juin) pour avancer ou approfondir des chorégraphies. Dans ces cas-là, nous vous préviendrons à l'avance.

4. ÉCOLES

Nous avons beaucoup de petits élèves provenant de la même école, parfois même de la même classe. Les problèmes et les conflits qui se déroulent à l'école ou durant le TAP ne nous concernent pas. Nous sommes là pour danser, se défouler et profiter d'un bon moment.

5. TENUE ADAPTÉE

Les élèves doivent avoir une **tenue adaptée pour la danse** : Legging, short, t-shirt, brassière, jupette de danse. Les cheveux doivent être attachés. Prévoir une bouteille d'eau. Goûter accepté.

L'hiver, en raison de l'isolement faible des bâtiments communaux et des restrictions de chauffage, nous vous prions de bien vous couvrir (jogging, sweats, grosses chaussettes) afin que vous n'attrapiez pas froid.

Pas de jean, short en jean, de boucles d'oreilles pendantes, collier long pour des raisons de confort et de sécurité.

6. COSTUMES

Pour les élèves faisant de la danse orientale, le **costume d'orientale est à votre charge**. En effet pour plus de praticités, nous préférons vous laisser le choix du costume selon la taille de votre enfant et ses goûts.

Vous pourrez trouver des costumes à tous les prix, sur les sites suivants :

orientaldiscount.net

aliexpress.com

amazon.fr

vinted.fr

Vous devez **impérativement** avoir le costume avant le mois de décembre, car nous participons au Téléthon, début décembre.

Nous vous demanderons durant l'année de fournir des vêtements basiques de types legging noir, short noir, brassière noire, t-shirt blanc ou de couleur etc. avec prénom et/ou nom dessus dans un petit sac, pour le téléthon et le gala.

7. EVENEMENTS ET GALA

Tous les ans nous participons début décembre, avec d'autres associations, au Téléthon organisé par la Mairie de Marennes, à la Salle Polyvalente. Notre passage dure 1h. Durant cette heure, chaque groupe va présenter un début de chorégraphie (s'ils ont bien avancé 1 chorégraphie entière), en costume ou non. Nous récoltons tous ensemble des dons, qui sont transmis par la suite à l'association du Téléthon. D'autres événements peuvent se présenter.

Nous organisons tous les ans notre gala de danse, mi/fin juin, début juillet selon les dates disponibles au Sémaphore de Bourcefranc. Lors du gala, vous déposez votre enfant maquillé et coiffé, selon nos indications, quelques heures avant le début du spectacle. Les parents ne sont pas autorisés à rester, ni dans la salle, ni dans les coulisses.

Vous aurez la possibilité d'acheter vos places à l'avance et nous vous placerons le jour du spectacle, car certaines familles viennent très nombreuses.

Pour vous souvenir de cette soirée, des clés USB du spectacle seront en vente 1 ou 2 semaines après l'évènement, contenant les photos et la vidéo du gala.

8. RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES

Chaque année, nous organisons de grosses répétitions avant le spectacle de fin d'année. Elles débutent généralement fin mai et durent tout le mois de juin, **le dimanche matin et après-midi**. C'est un moment que les élèves adorent (pique-nique sur place selon le planning, moment de rencontre et de complicité).

Il y a environ 5 répétitions organisées (selon les années cela peut-être moins). Nous vous prions d'emmener votre enfant à, au moins, 3 répétitions. Elles sont essentielles pour le bon déroulement du spectacle.

Un planning est établi afin que tous les groupes de toutes les disciplines puissent se retrouver ensemble et finaliser les chorégraphies.

Une répétition générale sur scène, en costume obligatoire pour tous, est également organisée avant le spectacle, au Sémaphore de Bourcefranc. Les parents ne sont pas autorisés à rester, ni à rentrer dans la salle.

9. LISA ET LES BÉNÉVOLES

Nous vous rappelons que Lisa gère vos enfants, les cours et les chorégraphies toute l'année. Elle ne gère pas les inscriptions, ni les paiements ou tout autre acte administratif. Pour toute questions de ce genre nous vous prions de vous rapprocher de Marion. Ce n'est pas Lisa qui vous envoie les SMS mais Marion.

Il se peut que Lisa soit absente quelques fois dans l'année (maladie, mariage, vacances, événement familial important...). Nous vous demandons d'être indulgent, nous rattraperons les cours si nous le pouvons.

Également, nous vous prions de ne pas importuner Lisa pendant les cours ou de la harceler de message et/ou d'appel. Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez nous contacter par mail, via Facebook, ou contacter Marion (par SMS de préférence) et nous vous répondrons.

Pour rappel : Marion, Marlène, Virginie, Elodie et Maryline sont les principales bénévoles de l'association. A côté de l'association, nous avons un métier qui nous prend également tout notre temps. Une partie de notre temps libre est dédiée à l'association, à vous et à vos enfants. Il se peut que nous ne soyons pas présentes à tous les cours et/ou disponibles tout le temps.

Elodie et Maryline s'occupent de vos enfants, parfois pendant les cours mais surtout durant les répétitions générales et le gala. Virginie gère la comptabilité, la technique et le bricolage. Marlène quant à elle, gère les costumes, accessoires, tissus.

Quant à Marion, elle gère les inscriptions et paiements, la communication, site internet, Facebook et Instagram. Elle tient informer les parents des actualités de l'association et répond à vos questions par SMS/Facebook/Mail/Site internet.